

**L'effacement énonciatif, entre objectivité apparente et subjectivité déguisée : Etude analytique de l'Editorial du Quotidien d'Oran**  
**Enunciative erasure, between apparent objectivity and disguised subjectivity: An analytical study of the Editorial in *Le Quotidien d'Oran***

**CHERNOUHI Ahmed<sup>1\*</sup>, SAYAD Abdelkader<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> Université Abdelhamid Ibn Badis – Mostaganem (Algérie)  
Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle,  
CRASC – Oran (Algérie), a.chernouhi@crasc.dz

<sup>2</sup> Université Abdelhamid Ibn Badis - Mostaganem (Algérie)  
sayadaek@yahoo.fr

*Soumis le: 20/09/2023*

*accepté le : 23/11/2024*

*Publier le: 01/12/ 2024*

**Résumé :**

*Cet article questionne la présence de l'effacement énonciatif dans l'article « éditorial » du Quotidien d'Oran comme un marqueur polyphonique et une posture énonciative qui paraît sous deux positionnements ; l'un est relatif à un désengagement issu d'une objectivité apparente et l'autre concerne un engagement lié à une subjectivité déguisée.*

*Dans cette ligné, l'effacement énonciatif constitue une stratégie énonciative mise en œuvre par l'éditorialiste qui lui permet de se dissimuler dans son discours sans laisser des traces énonciatives qui dénotent sa présence afin d'exprimer des opinions personnelles et subjectives d'une manière implicite tout en respectant les normes déontologiques de la rédaction journalistique qui obligent l'éditorialiste à prendre distance du dire et maintenir son positionnement objectif.*

*Spécifiquement ce travail met en exergue la présence déguisée du « je » de l'éditorialiste dans son énonciation, lui servant à livrer des opinions subjectives déguisées, des points de vue personnels et des arguments d'une façon indirecte en mettant en œuvre une stratégie énonciative et argumentative qui offre à l'éditorialiste le statut de rapporteur, locuteur-énonciateur et de même, une instance omniprésente dans l'article.*

**Mots-Clés :** *effacement énonciatif, éditorial, polyphonie, locuteur, subjectivité.*

---

\* Auteur correspondant : **CHERNOUHI Ahmed**, e-mail: [a.chernouhi@crasc.dz](mailto:a.chernouhi@crasc.dz)

**Abstract:**

*This article examines the presence of enunciative erasure in the “editorial” article of the Daily Oran as a polyphonic marker and an enunciative posture that appears in two positions; one relating to a disengagement stemming from apparent objectivity and the other concerning a commitment linked to disguised subjectivity.*

*In this lineage, enunciative erasure is an enunciative strategy used by the editorial writer to conceal himself in his discourse without leaving any enunciative traces that denote his presence, in order to express personal and subjective opinions implicitly, while respecting the ethical standards of journalistic writing, which require the editorial writer to distance himself from what is said and maintain his objective position.*

*Specifically, this work highlights the disguised presence of the editorialist's 'I' in his or her enunciation, enabling him or her to deliver disguised subjective opinions, personal viewpoints and arguments in an indirect manner by implementing an enunciative and argumentative strategy that offers the editorialist the status of reporter, speaker-undertaker and, by the same token, an omnipresent instance in the article.*

**Keywords:** *Enunciative erasure; editorial; polyphony; speaker; subjectivity.*

## - INTRODUCTION

Dans son article, le journaliste-locuteur est censé changer de positionnement et il substitue ses traces énonciatives par des séquences impersonnelles. De ce fait, il fait allusion à une *délocutivité* et un effacement énonciatif qui lui offre la possibilité de se distancier de son dire et donner la parole aux autres instances discursives : les co-énonciateurs, les tiers parlant.

En outre, le locuteur-journaliste responsable de l'énonciation a le privilège de prendre position ou se désengager, se désinscrire ou même s'effacer énonciativement. En effet, ces postures dépendent de la stratégie énonciative mise en œuvre par le journaliste pour des fins précises et bien déterminées.

Dans le discours médiatique, le journaliste-locuteur se positionne en fonction du dispositif énonciatif mis en œuvre, sa posture change d'une situation d'énonciation à l'autre. Selon Charaudeau, le positionnement énonciatif est « au regard du possible « engagement » du sujet énonçant »<sup>1</sup>.

A l'évidence, le statut éthique du journalisme offre au journaliste un cadre bien déterminé, celui de prendre distance de son dire, rester neutre et ne pas s'impliquer dans les propos présentés. Dans ce sens, le journaliste met en œuvre une stratégie énonciative qui lui permet de s'impliquer à son discours sans laisser des indices de responsabilité et d'engagement. Il s'agit à ce titre, d'un *effacement énonciatif* du journaliste-scripteur dans son dire. A ce propos, Charaudeau note que « Le positionnement du sujet-énonciateur, d'abord n'est pas toujours manifesté de façon explicite, et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose son point de vue en assignant certaines places à son destinataire »<sup>2</sup>.

Par ailleurs, le journaliste met en place une autre forme d'énonciation associée à la sienne, à ce titre, Vion atteste que « cet enchâssement implique donc la présence énonciative du locuteur qui, en dépit d'un effacement apparent, modifie l'orientation de cette

parole d'autrui du fait de sa convocation dans un nouveau contexte. »<sup>3</sup>. De cette manière, la présence du locuteur demeure implicite (dégoussée) et en quelques sortes égale à celle d'un énonciateur de *premier ou de deuxième rang*. Pour Bakhtine, la stratégie de l'effacement énonciatif se résume comme suit : « Le contexte qui englobe la parole d'autrui crée un fond dialogique dont l'influence peut être importante. En recourant à des procédés d'enchâssement appropriés, on peut parvenir à des transformations notables d'un énoncé étranger, pourtant rendu de façon exacte (...). La parole d'autrui, introduite dans le contexte d'un discours, établit avec le contexte qui l'enchâsse non pas un contact mécanique, mais un amalgame chimique (au plan du sens et de l'expression) »<sup>4</sup>.

Dans ce travail, nous nous penchons sur des procédés linguistiques, à caractère graphique (typographique) qui nous permettent d'examiner le positionnement de l'éditorialiste dans son discours, nous citons : les guillemets comme des marques de distanciation, les parenthèses, les deux tirets et les trois points de suspension, le dialogue, la citation, ... etc. Ces éléments sont pour notre part significatifs et ils « constituent des marques linguistiques de procédés discursifs qui traduisent à la fois, et à des degrés divers, un engagement du locuteur (...) »<sup>5</sup> ou une prise de distance manifestée de la part de ce dernier.

A ce sujet, notre analyse des énoncés issus d'effacement énonciatif vise à répondre aux questionnements suivants :

-Comment l'éditorialiste délivre-t-il des opinions subjectives tout en dissimulant les indices de sa présence et son implication dans son énonciation ?

-Pour quelles fins l'éditorialiste s'efface-t-il dans son énonciation ?

-Quels sont les procédés d'effacement énonciatif les plus récurrents dans l'éditorial du Quotidien d'Oran ?

-A quelle(s) instance(s) énonciative(s) sont attribués les points de vue subjectifs exprimés à partir de l'effacement du journaliste dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran ?

L'objectif visé à partir de cette étude est celui d'examiner les occurrences des procédés de l'effacement énonciatif dans l'éditorial du Quotidien d'Oran et montrer comment cet effacement permet à l'éditorialiste de livrer des propos subjectifs déguisés tout en prenant distance de son dire.

## **1. L'effacement énonciatif : définition, caractéristiques et cadre théorique**

### **1.1 Qu'est-ce qu'un effacement énonciatif ?**

L'effacement énonciatif ou l'enchâssement d'une énonciation parallèle à celle du locuteur est qualifié comme une stratégie discursive qui permet d'exprimer les propos du locuteur sans laisser des traces énonciatives servant à expliciter sa présence dans le texte.

Dans ses travaux sur l'effacement énonciatif et les postures du locuteur/énonciateur dans le discours, Robert Vion évoque la notion de « Parallélisme » afin de cerner les composantes du dispositif énonciatif permettant « au locuteur de construire son propos en relation avec d'autres opinions »<sup>6</sup>. Cela est relatif à ce que Dominique Maingueneau désigne « communautés de co-énonciateurs » mises en scènes dans le discours où l'énonciateur se distancie ou semble absent.

Il importe de dire encore que les énoncés issus d'effacement énonciatif permettent au locuteur-journaliste d'amener son co-énonciateur, l'allocutaire à adhérer aux propos présentés et les partager avec lui.

### **1.2 L'effacement énonciatif comme un marqueur polyphonique**

En général, la mise en œuvre de l'effacement énonciatif implique de se servir des procédés linguistiques comme « les formes nominales et nominalisées, des formes averbales, des tournures impersonnelles, les formes passives, les énoncés génériques, le discours relaté et le pronom On »<sup>7</sup>.

Notre appréhension de l'effacement énonciatif en tant que procédé polyphonique vise à remettre en question les différentes postures de l'éditorialiste dans son énonciation en appréhendant la

manifestation de l'effacement énonciatif dans le discours des éditoriaux du Quotidien d'Oran.

Dans cette lignée, nous mettons en exergue les dimensions énonciatives de l'effacement énonciatif ; la désinscription et la prise de distance de l'éditorialiste par rapport à son dire. Dans ce contexte, nous nous référons aux travaux de recherche élaborés par Rabatel (2003, 2004) et Vion (2001) sur l'effacement énonciatif et la désinscription du locuteur dans le discours.

Nous formulons ainsi le constat suivant :

L'éditorialiste change de posture en fonction de la stratégie discursive mise en œuvre par lui et du degré d'inscription et d'engagement dans son énonciation ; il peut s'engager complètement et prendre en charge son dire, de même, il peut se distancier et se désinscrire énonciativement et il manifeste un effet d'effacement énonciatif qui commence d'un *stricto sensu* à un *lato sensu*. Par convention, l'effacement de l'éditorialiste lui permet d'exprimer ses propos et ses points de vue sans laisser des traces ou d'indices de sa présence ou de son implication, *en lui donnant une apparence d'objectivité*.

### 1.3 Cadre théorique de l'effacement énonciatif

Alain Rabatel classe l'effet de l'effacement énonciatif comme une *configuration énonciative*, selon ce chercheur, « les énoncés qui effacent l'origine énonciative du locuteur comportent des contenus plus directement acceptables pour le co-énonciateur que ceux qui passent par la médiation du locuteur-énonciateur »<sup>8</sup>, *ces énoncés impliquent un « surcroît de travail interprétatif » qui consolide l'adhésion à la thèse défendue*<sup>9</sup>.

Selon Robert Vion, dans son acte énonciatif, le locuteur fait en sorte « qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable »<sup>10</sup>.

Dans une autre conception, dans ses travaux sur la co-énonciation, Vion note que les propos et les points de vue mis en

scène dans l'énonciation n'appartiennent pas au *sujet parlant* (le locuteur). Ce chercheur estime qu'il est question d'un fait de *simulacre énonciatif*. Ce postulat a été mis en évidence par Charaudeau qui l'explique sous l'angle d'« un « jeu » que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de *point de vue*, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même »<sup>11</sup>.

Pour sa part Alain Rabatel atteste que dans une énonciation donnée, l'effacement énonciatif « apparaît ainsi comme un phénomène graduel, minimal avec le phénomène de désinscription énonciative (...). »<sup>12</sup>.

Dans un cadre d'effacement énonciatif, le locuteur s'approprie d'un rôle de rapporteur qui présente un ou des sujets sous forme d'exposé ou de présentation descriptive à valeur objective. Il est censé également mettre en scène un tiers parlant ; un énonciateur E1 à qui sont attribués les paroles du discours direct, les citations, les proverbes, les propos guillemetés ou qui sont mis en italique. Il peut même solliciter un énonciateur « universel »<sup>13</sup>, une voix productrice des propos identiques et universels présentés dans le discours.

De cela, le locuteur tente de manifester clairement son effet d'objectivité dans son dire. Il s'agit selon Charaudeau d'un « (...) jeu de l'objectivité par l'effacement énonciatif »<sup>14</sup>. Réciproquement, Amossy et Koren considèrent que l'effacement énonciatif constitue une stratégie énonciative mise en œuvre par le journaliste-scripteur dans le but de dresser des propos subjectifs implicites ou attribués à un énonciateur tout en gardant sa posture objective. De ce côté, Amossy et Koren notent que : « S'il suffisait de supprimer les marques discursives de la présence de l'énonciateur pour rendre un énoncé objectif, l'objectivité caractériserait indiscutablement l'écriture de presse. L'effet de transparence que produit le gommage des marques énonciatives n'est cependant qu'une leurre »<sup>15</sup>.

Dans son modèle d'analyse de l'énonciation polyphonique, Haillet met en évidence la dissociation des points de vue exprimés du *locuteur en tant que tel*<sup>16</sup> (instance source de l'énonciation) et du

*locuteur en tant qu'être du monde*<sup>17</sup>. A ce titre, les points de vue du locuteur demeurent objet majeur dans l'analyse polyphonique et fournissent davantage une clarté sur le positionnement du locuteur et des énonciateurs dans le discours.

L'effacement énonciatif se rapporte d'une manière générale, à une désinscription énonciative dans le discours. Dans l'énonciation journalistique, le locuteur-journaliste se sert de la stratégie d'effacement énonciatif pour changer de posture et de positionnement vis-à-vis les propos et les opinions rapportés. A ce stade, l'énonciateur s'efface progressivement (un effacement énonciatif *lato sensu*) en aboutissant à un désengagement en effacement absolu de ses traces énonciatives effacement énonciatif *stricto sensu*. En même temps, les marques de l'implication et des indices de présence du locuteur-énonciateur s'effacent, ainsi sa posture change d'un *locuteur citant* à un *locuteur cité*.

## **2. L'effacement énonciatif dans le discours journalistique**

Dans un acte d'effacement énonciatif, le locuteur-journaliste est censé mettre en scène dans son discours une instance virtuelle, anonyme et *complexe* à laquelle le journaliste assigne la fonction de production et la prise en charge des séquences discursives spécifiques, à l'instar des citations, des proverbes, des textes juridiques, du discours rapporté, ... etc. Dans un autre sens, le journaliste-locuteur met en scène un ou des co-énonciateurs (des tiers collectifs) ou des êtres discursifs qui produisent des propos issus du discours d'une élite (personnalités scientifiques, savants, théoriciens, expert-analyste, ... etc.).

Il est à noter que dans ces deux conceptions d'effacement énonciatif, une abolition des traces du locuteur-journaliste est constatée dans son appareil énonciatif. Il s'agit bien d'une stratégie énonciative d'argumentation dans le discours journalistique mise en œuvre par le journaliste.



## **2.1 L'effacement énonciatif dans l'éditorial**

L'effacement manifeste dans le discours médiatique en tant que procédé polyphonique à travers lequel le journaliste-locuteur constitue son propre *éthos* de *neutralité* et d'*objectivité*. Ainsi conçu, cet *éthos discursif* instaure dans l'article de presse des « effets argumentatifs plus complexes dont les enjeux sont interactionnels, interprétatifs, voire éthiques »<sup>18</sup>.

La fréquence polyphonique dans l'article de presse est régie par la mise en scène des voix énonciatives et des points de vue (Pdv), également, par la répartition de ces voix entre le « locuteur » et les « énonciateurs », ce qui façonne le positionnement du locuteur au sein de son énonciation (engagement et prise en charge du dire ou désengagement et désinscription énonciative). Or, de positionnement du locuteur source de l'énonciation, manifeste la posture d'effacement énonciatif duquel ce locuteur dresse ses opinions et ses points de vue personnels et les fusionne avec ceux d'autrui ; les co-énonciateurs. L'éditorial est considéré comme une énonciation marquée par une désinscription et un désengagement énonciatifs qui renvoient selon Rabatel à un *effacement énonciatif*. Ce phénomène purement énonciatif, renferme un positionnement du locuteur-journaliste de prise de distance et de non prise en charge des propos et des opinions, *voir* des points de vue. Autrement dit, le journaliste devient neutre et donne l'impression qu'il se retire de son énonciation pour céder son statut d'énonciateur aux co-énonciateurs virtuels mis en scène par lui. De cette façon, perspective, la posture d'effacement énonciatif permet au locuteur-journaliste de « Construire un énonciateur abstrait et complexe, comme celui qui prendrait en charge un proverbe, un slogan publicitaire, un texte de loi, un article non signé de journal »<sup>19</sup>.

## **2.2 Statut du locuteur dans l'effacement énonciatif**

### **2.2.1 Positionnement du locuteur citant:**

Il s'agit dans ce cas d'un locuteur constructeur de l'énonciation, metteur en scène et responsable des points de vue, qui se réjouit de manipuler les voix discursives, leur changer de rôles, il peut de même,

assumer ou ne pas assumer la responsabilité des opinions et des propos exprimés, relatifs à la visée persuasive et argumentative de son dire.

### **2.2.2 Positionnement du locuteur cité:**

Dans ce cas, le locuteur change de posture, il prend distance des points de vue rapportés, ses traces énonciatives disparaissent et il laisse place à un énonciateur virtuel, ou même des co-énonciateurs. Il s'agit à cet effet, d'une co-énonciation par excellence.

Il y a lieu de préciser que dans une posture d'effacement énonciatif, le journaliste-locuteur construit ses propos et ses opinions et il les met en scène par le biais des voix d'autrui ; les co-énonciateurs manifestés dans son discours.

## **3. Méthodologie**

### **3.1 Corpus de l'étude**

L'emplacement de l'éditorial dans le Quotidien d'Oran se veut particulier ; placé souvent à la dernière page du journal (24) et dans quelques cas à la page trente-deux (32), et occupant une place remarquable au sein du journal. Le corps du texte de l'éditorial est rédigé en gras, ce statut correspond à une stratégie de communication préconisée par l'équipe de rédaction du Quotidien afin de faire de l'éditorial un article journalistique appartenant à la ligne des articles les plus lus et les plus remarquables dans l'espace médiatique francophone en Algérie.

Dans l'éditorial du Quotidien d'Oran, nous constatons un sujet parlant, le locuteur-journaliste (l'éditorialiste) qui contribue manifestement à la *subjectivation* du discours d'une manière implicite. Pour répondre au critère d'efficacité du positionnement énonciatif, l'éditorialiste manifeste un engagement remarquable qui se veut une stratégie énonciative servant à la visée persuasive et argumentative de l'éditorial. Dans cet esprit, Montant atteste que « la prise de position officielle de son propriétaire, lequel (...) délègue ses pouvoirs. »<sup>20</sup>. Et rapporte des événements d'actualité en se servant de diverses stratégies discursives lui permettant de produire un discours à la fois

objectif (apparent), subjectif (déguisé) et argumentatif.

D'emblée, les sept (7) extraits des éditoriaux analysés dans notre corpus sont inhérents à deux contextes particuliers, issus des quatre premiers mois respectivement des années 2014 et 2017. Le premier contexte concerne la période des élections présidentielles 2014 (le quatrième mandat) et les mutations socio-politiques en Algérie. Le deuxième est lié à l'ère des élections législatives d'avril 2017.

#### **4. Analyse du corpus**

##### **4.1 Les distanciateurs :**

###### **Séquence 1 :**

« **La machine du quatrième mandat - sauf situation imprévisible - est en marche.** Même si elle crée un fort sentiment d'indignation à l'égard de ceux qui infligent aux Algériens cette épreuve surréaliste, elle n'a rien pour l'arrêter. » Editorial du 08/03/2014.

Dans ce passage, l'énoncé « La machine du quatrième mandat - sauf situation imprévisible - est en marche. » qui est distingué dans l'article par les deux tirets fait allusion à une mise à distance manifestée par le locuteur-journaliste vis-à-vis du contenu de cet énoncé à l'aide des deux tirets qui sont des marques typographique de distanciation.

Vue sous un autre angle, le locuteur L1 change de posture en effectuant un effacement énonciatif à partir duquel il gomme toute trace de sa présence dans le contenu de l'énoncé mis entre deux tirets. Dès lors, le locuteur L1 s'efface et met en scène un être discursif, un locuteur-énonciateur L2/E2 qui livre ses propos par le biais des deux tirets, marque de désengagement et de non prise en charge explicités par le locuteur L1. Selon Rabatel, « la désinscription énonciative renvoie à un passage d'une énonciation personnelle à une énonciation impersonnelle, avec, en phase intermédiaire, la présence de formes personnelles ou de tiroirs verbaux « déictiques » dont l'interprétation ne dépend pas (ou plus) de données situationnelles, comme lorsque je, tu (nous, vous) prennent une valeur générique »<sup>21</sup>.

De ce fait, ce passage guillemeté sert de subjectivité déguisée à

travers laquelle le journaliste s'approprie d'un statut de rapporteur des propos mis entre guillemets et il se dissimule afin de maintenir son vrai statut énonciatif, celui d'un locuteur-journaliste neutre et objectif. Il s'agit en effet, d'une subjectivité déguisée manifestée par le journaliste afin d'opérer un ajustement entre ses propres opinions qui paraissant clairement dans son article et les autres qui se présentent entre guillemets.

#### 4.2 Le discours indirect :

##### Séquence 2 :

« **Un militant des droits de l'homme raconte, effrayé par l'ampleur de la régression de la vision «nationale», comment il a senti la terre trembler sous ses pieds à la lecture d'une liste de revendications de citoyens d'une région du pays.** Parmi les demandes, **on** trouve : «un ministre pour chaque wilaya, cinq ambassadeurs pour chaque wilaya, 10 consuls pour chaque wilaya, un poste de wali pour chaque wilaya...». » Editorial du 02/03/2014.

Dans cet extrait, nous constatons que l'éditorialiste en tant que locuteur source de l'énonciation introduit des propos d'une instance énonciative, celle d'un militant des droits de l'homme. Désormais, le locuteur L1 se démarque de son discours et insère un discours rapporté du militant des droits de l'homme : « Un militant des droits de l'homme raconte, effrayé par l'ampleur de la régression de la vision «nationale», comment il a senti la terre trembler sous ses pieds à la lecture d'une liste de revendications de citoyens d'une région du pays. ». Il s'agit d'un effacement de la voix du locuteur L1 en faveur de celle d'un locuteur-énonciateur L2/E2 mis en scène dans cette séquence énonciative, identifiable au militant des droits de l'homme dont la présence dans le discours est explicitée par l'énoncé : « Un militant des droits de l'homme raconte », qui même dénote l'effacement de la voix du locuteur L1 qui s'efface énonciativement et cède la parole à un L2/E2 à qui sont attribués les propos cités. Ainsi, l'éditorialiste « s'efface et se tait pour laisser parler un [énonciateur] tout différent de lui, ce dernier se trouve également amené à céder la

parole aux protagonistes de son propre [discours]. Par le biais du discours rapporté, le texte laisse entendre la voix des [co-énonciateurs] dont les propos sont cités, ou diversement transposés »<sup>22</sup>.

Restons toujours dans cette perspective d'effacement énonciatif, nous notons qu'il existe dans notre extrait une autre occurrence d'effacement énonciatif, celle de l'emploi du pronom indéfini « On » qui est un marqueur déictique d'hétérogénéité énonciative par excellence dans l'énonciation journalistique, soit l'énoncé : « on trouve ». De fait, ce pronom « on » est attribué à une instance anonyme permettant au locuteur L1 de s'effacer et se dissimuler afin d'assurer un maximum d'objectivité, propre à la rhétorique du discours journalistique. Dès lors « se profile une certaine contradiction entre l'affirmation forte d'un émetteur par la présence de son nom sur l'entête de l'éditorial écrit en capitales grasses et le relatif effacement dans un discours qui se réfugie derrière un ON et un NOUS qui peuvent référer selon les situations d'argumentation, à l'énonciateur seul, à un collectif, qui inclut ou pas enfin à des tiers parlants »<sup>23</sup>.

Il convient de souligner que le pronom « on » sert l'éditorialiste à introduire un discours cité, en l'occurrence : **on** trouve : «un ministre pour chaque wilaya, cinq ambassadeurs pour chaque wilaya, 10 consuls pour chaque wilaya, un poste de wali pour chaque wilaya...» qui est associé conjointement à deux instances énonciatives : un énonciateur source des points de vue E3 qui est « les citoyens d'une région du pays », et un énonciateur E2 qui est le militant des droits de l'homme, qui lui aussi cite les propos de l'énonciateur E3. Ce faisant, le locuteur L1 se retire de son énonciation et donne la parole au militant des droits de l'homme l'énonciateur E2 qui est censé citer le dire de l'énonciateur E3, les citoyens d'une région du pays, tout en se cachant derrière le « on » afin de maintenir son positionnement objectif apparent dans son énonciation pour renforcer sa posture subjective déguisée.

Il est à souligner également que les points de suspension sont une marque typographique qui permet au locuteur d'attirer l'attention

du lecteur qui est appelé à supposer la suite de l'énoncé.

### Séquence 3 :

« Meziane Meriane, coordonnateur du Snapest, résumera merveilleusement cet état de fait en déclarant que **«c'est l'exclusion qui nous a ramenés à cette situation»**. (...). Quels enseignements tirer alors de ce retour au dialogue ? «La reconnaissance du pluralisme intersyndical» comme l'a suggéré Idir Achour, le porte-parole du CLA. (...). Il est aussi dit que le monopole syndical de l'UGTA et des sigles satellitaires est mis à mal par la disposition des pouvoirs publics à dialoguer avec les autres syndicats. » Editorial du 19/01/2017.

Dans ce passage retenu, nous distinguons trois occurrences d'effacement énonciatif du journaliste-locuteur qui se retire de l'énonciation afin de laisser la parole à d'autres êtres discursifs introduits dans le discours et dont la présence paraît remarquable à travers les outils syntaxiques tels que : les noms propres, les pronoms personnels, les guillemets, ...etc.

Dans cette conception polyphonique d'effacement énonciatif, nous pouvons déceler l'énoncé : « «c'est l'exclusion qui nous a ramenés à cette situation» » qui est décidément un discours direct de Meziane Meriane, coordonnateur du Snapest et qui a dans ce cadre le statut d'un énonciateur E2 qui rapporte ses propres propos au travers de l'effacement du journaliste-locuteur L1 qui se cache dans l'énoncé et cède la parole à E2 dont la prise de parole est décelable à travers le passage suivant : « Meziane Meriane, coordonnateur du Snapest, résumera merveilleusement cet état de fait en déclarant que ... » par l'introduction du participe présent du verbe de parole « déclarer ».

La deuxième occurrence d'effacement de l'éditorialiste est constatée dans l'énoncé : « La reconnaissance du pluralisme intersyndical », un discours direct attribué à Idir Achour, porte-parole du CLA qui est dans cette orientation un énonciateur E3, identifié dans l'énoncé à partir de la locution : « comme l'a suggéré Idir Achour, le porte-parole du CLA. »

Le troisième procédé d'effacement est celui de l'emploi d'une

tournure impersonnelle accompagnée d'un discours indirect, soit l'énoncé : « **Il est aussi dit** que le monopole syndical de l'UGTA et des sigles satellitaires est mis à mal par la disposition des pouvoirs publics à dialoguer avec les autres syndicats. » qui est attribué à une instance énonciative anonyme, un énonciateur E4 qui peut être entre autres imputé à une voix collective ou même un tout le monde.

Il y a lieu de noter que cet effacement du locuteur-journaliste révèle la présence de trois instances énonciatives E2, E3 et E4 auxquelles est confiée la parole au moment où l'éditorialiste s'efface et se désengage dans son discours à travers l'emploi du discours rapporté. Au juste, l'éditorialiste constitue une co-énonciation explicitée qui lui permet de mettre en scène un locuteur L2 auquel les propos et les points de vue sont imputés et dont les marques de sa présence sont perceptibles telles que l'« insertion du propos par un verbe de parole suivi des deux points, ou par une proposition incise avec sujet inversé, usage de tirets, de guillemets et/ou d'alinéas. »<sup>24</sup>.

#### **4.3 Le discours direct :**

##### **Séquence 4 :**

« «L'économie ne se transforme pas du jour au lendemain», a décrété le chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, Jean-François Dauphin, qui a expliqué que c'est un «chantier sur le long terme». Une précision de taille qui vient un peu refroidir l'ardeur du gouvernement qui avait placé la 20e session de la tripartite sous le fronton de «l'évaluation de la situation socio-économique» à la lumière du «Modèle de croissance économique adopté en juillet 2016» comme indiqué par le Premier ministre Sellal dans son discours inaugural du rendez-vous de Annaba. » Editorial du 14/03/2017.

Dans la séquence citée *supra*, nous retenons quatre procédés relatifs à l'effacement du locuteur-journaliste. Dans cette optique, l'énoncé : « L'économie ne se transforme pas du jour au lendemain » constitue un discours direct de Jean-François Dauphin, le chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, introduit par le biais du verbe de parole « a décrété » qui indique que l'instance

qui parle est celle de Jean-François Dauphin, un énonciateur E2. Dans cette même conception, nous décelons le passage guillemeté : « qui a expliqué que c'est un « chantier sur le long terme » » muni du verbe introducteur « a expliqué ». Ceci signale qu'il s'agit de la voix de l'énonciateur E2 qui s'exprime dans cette suite énonciative.

Du même coup, cette locution guillemetée : « l'évaluation de la situation socio-économique » implique une prise de distance du locuteur L1 qui s'étale même à un effacement énonciatif puisque cette suite : « l'évaluation de la situation socio-économique » est le slogan de la 20<sup>ème</sup> session de la tripartie et qui est donc associé au gouvernement algérien, un énonciateur E3 manifesté dans le discours. En effet, l'éditorialiste opte pour une mise en œuvre d'une stratégie de distanciation apparente de tout propos subjectif et en même temps, une implication implicite, déguisé et dissimulée à travers des guillemets qui sont résolument des marques graphiques de prise de distance dans l'énonciation.

Dans une autre perspective, la locution : « Modèle de croissance économique adopté en juillet 2016 » se présente comme un discours direct du Premier ministre Abdelmalek Sellal qui s'approprie du titre d'un énonciateur E4 co-présent dans le discours et qui est censé prendre la parole tel que le montre le passage suivant : « **indiqué par le Premier ministre Sellal** dans son discours inaugural du rendez-vous de Annaba. ».

Dès lors cet effacement du sujet énonçant, l'instance responsable de l'énonciation le locuteur L'indique qu'il est question d'un effet polyphonique manifesté dans cet extrait d'éditorial à partir de la coprésence des voix discursives multiples, celle des énonciateurs E2, E3, E4 derrière lesquelles l'éditorialiste s'efface. Cela correspond à une stratégie énonciative mise en œuvre par le journaliste afin d'instaurer un acte d'alternance entre une objectivité conforme aux normes éthiques et déontologiques de la rédaction journalistique et une subjectivité apparente, propre à lui en tant que citoyen algérien ayant le droit de s'exprimer et donner son avis, ce qui lui offre un statut particulier, celui de porte-parole. De même, une subjectivité



déguisée, implicite à travers l'emploi du discours direct, dont les propos ne sont pas attribués à l'éditorialiste, mais il y adhère.

### **Séquence 5 :**

« L'aveu du ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, est illustratif à plus d'un titre. En effet, et alors qu'il annonçait la libération des licences d'importation, le représentant du gouvernement affirmait, à qui voulait le croire, que le vrai prix de la pomme de terre est 45 dinars le kilogramme. Ces derniers jours elle a été cédée jusqu'à 100 DA et plus. Le ministre n'avait pas hésité à mettre sur le compte des spéculateurs la désorganisation du marché et partant les prix démentiels des produits de large consommation. Le ministre avait derechef réitéré ses menaces quant à l'implacabilité de l'Etat devant tous ceux qui osent toucher aux besoins alimentaires de base du citoyen. A ce propos, Tebboune avait annoncé sa volonté de faire la guerre aux spéculateurs, promettant des mesures répressives «rigoureuses» contre les commerçants en infraction durant le Ramadhan. Le ministre précisera que ces dispositions réglementaires concerneront les spéculateurs sur les produits de large consommation. Ce n'est pas la première fois que le ministre s'attaque à cette pratique commerciale à l'origine de la flambée des prix et des ruptures de stock contrôlées, puisqu'en février dernier il les avait mis en garde, les menaçant de «sanctions maximales». Tebboune avait même assimilé les infractions liées au non-respect des prix des produits subventionnés à un détournement de deniers publics. », Editorial du 14/03/2017.

Dans cette partie d'éditorial, nous cernons une manifestation massive de la parole de l'autre, ceci dit, l'éditorialiste introduit d'une manière fréquente un discours cité qui est attribué à d'autres instances discursives manifestées dans le discours qui font allusion à un effacement du locuteur-journaliste en faveur des voix de ces instances, tel que l'on conçoit dans les énoncés retenus.

Poussons plus loin dans notre analyse, nous distinguons sept occurrences d'effet d'effacement énonciatif du locuteur L qui se

dissimule et laisse la parole à une instance discursive présente massivement dans la plupart des passages sélectionnés, celle d'Abdelmadjid Tebboune, ministre du commerce par intérim qui assume le rôle d'un énonciateur E2 dont la voix substitue celle de l'éditorialiste. De ce fait, cinq énoncés en guise de discours directs sont introduits dans cette partie d'article, nous citons :

« **il annonçait** la libération des licences d'importation »

« **le représentant du gouvernement affirmait**, à qui voulait le croire, que le vrai prix de la pomme de terre est 45 dinars le kilogramme. »

« **Tebboune avait annoncé** sa volonté de faire la guerre aux spéculateurs, promettant des mesures répressives «rigoureuses» contre les commerçants en infraction durant le Ramadhan. »

« **Le ministre précisera** que ces dispositions réglementaires concerneront les spéculateurs sur les produits de large consommation. »

« **Tebboune avait même assimilé** les infractions liées au non-respect des prix des produits subventionnés à un détournement de deniers publics. »

De cela, il convient de dire que ces suites énonciatives impliquent un discours cité explicitement par la prise de parole d'Abdelmadjid Tebboune E2 introduite par les verbes de parole : (annonçait, affirmait, avait annoncé, précisera, avait assimilé) qui sont distingués dans les énoncés rapportés.

De ce même fait, l'énonciateur E2 substitue le locuteur L1 qui s'efface totalement et opère un désistement de la parole au profit de E2 qui prend en charge les contenus des énoncés cités.

Poussons plus loin dans cette conception d'effacement énonciatif, nous relevons deux locutions guillemétées, celles de : « rigoureuses », « sanctions maximales », qui dénotent une prise de distance et un effacement du locuteur L1 qui gomme toutes les marques qui impliquent sa présence en faveur de l'énonciateur E2.

En somme, cet effet d'effacement énonciatif du locuteur-journaliste révèle une hétérogénéité énonciative du contenu de l'article à partir de la présence d'un énonciateur E2 qui est censé prendre la

parole, un acte qui relève d'un phénomène polyphonique mis en œuvre par l'éditorialiste dans son discours pour dresser des propos subjectifs déguisés d'une manière implicite lui permettant de garder son positionnement objectif inhérent à la déontologie de l'acte de rédaction journalistique.

#### **4.4 La citation :**

##### **Séquence 6 :**

« « La seule chose qui puisse arrêter un méchant avec une arme nucléaire, c'est un gentil avec une arme nucléaire » ». La sortie de Sarah Palin a été mise par les agences de presse dans la case de l'insolite et du risible. » Editorial du 10/03/2014.

Cet extrait commence par une citation des propos de Sara Palin Brandit, ancienne candidate à la vice-présidence des Etats-Unis et star de télé. Dans ce cadre, le locuteur-journaliste se sert d'une citation relative aux propos de Sara Palin Brandit à qui il offre le statut de locuteur-énonciateur L2/E2, une instance mise en scène par l'éditorialiste à laquelle renvoie le contenu de la citation qui peut être décelable dans l'énoncé à partir du passage : « La sortie de Sarah Palin a été mise par les agences de presse dans la case de l'insolite et du risible. » qui montre clairement qu'il s'agit de Sarah Palin qui s'exprime. Il est question en effet, d'une citation qui est en faveur d'un effacement énonciatif du locuteur L1 qui dresse la parole de L2/E2 et se dissimule derrière sa voix. En réalité, les propos de la citation de Sara Palin Brandit sont extraits de son allocution lors d'une rencontre du *mouvement conservateur américain*, nous citons :

« La seule chose qui puisse arrêter un méchant avec une arme nucléaire, c'est un gentil avec une arme nucléaire », a-t-elle déclaré en clôture de la grande conférence du mouvement conservateur américain (CPAC), près de Washington. La phrase est calquée sur le fameux slogan du lobby des armes à feu aux Etats-Unis, la National Rifle Association (NRA): «la seule chose qui puisse arrêter un méchant avec une arme à feu, c'est un gentil avec une arme à feu. »<sup>25</sup>.

Dans cette orientation, le locuteur-journaliste opère un

effacement énonciatif dans cette séquence énonciative et ne laisse aucun indice qui dénoté sa présence ou son implication au dire. Cette extraction permet au locuteur citant de maintenir sa posture énonciative d'objectivité par le biais des propos du locuteur cité. Dans ce registre, il est censé s'approprier d'un statut de sur-énonciateur ayant le droit de dresser ses propres points de vue d'une manière légitime. L'effacement énonciatif « assure dans ces cas au locuteur citant une posture de sur-énonciation (point de vue dominant) vis-à-vis de son interlocuteur, qu'il ne nomme pas. »<sup>26</sup>. Or, il s'agit d'une subjectivité cachée et déguisée à travers laquelle le journaliste livre ses propres opinions d'une manière indirecte afin de garder sa posture objective dans son discours.

#### 4.5 Le dialogue :

##### Séquence 7 :

« **C'est l'Occident qui déterminera si la guerre civile en Ukraine peut être évitée. (...) Le sang a déjà été versé et il faut éviter d'urgence une nouvelle escalade** », a déclaré l'ambassadeur russe Vitali Tchourkine. **«Nous savons qui est derrière : seule la Russie est capable d'une telle opération dans cette région»** rétorque l'ambassadrice des Etats-Unis, Samantha Power. Un dialogue de sourds alors que la situation sur le terrain se dégrade.» Editorial du 15/04/2014.

Le passage cité *supra* implique un effet d'effacement énonciatif du locuteur-journaliste qui se dissimule derrière des instances énonciatives manifestées dans son discours au travers de l'introduction de discours rapportés. Dans un premier temps, le locuteur L1 dresse un discours rapporté attribué à Vitali Tchourkine, ambassadeur russe en Ukraine qui est à ce titre un énonciateur E2 responsable des points de vue de l'énoncé cité, suivi d'un verbe de parole « a déclaré » qui dénote que Vitali Tchourkine est à l'origine de la parole citée, tel que le montre le passage : « a déclaré l'ambassadeur russe Vitali Tchourkine. »

Du second temps, le locuteur L1 délivre un autre discours

rapporté, celui de l'ambassadrice des États-Unis en Ukraine Samantha Power, une instance énonciative présente dans le discours en qualité d'énonciateur E3 qui est censé présenter ses propos dans cet énoncé en assumant complètement la responsabilité du dire introduit par le verbe de parole « rétorque » qui permet de distinguer nettement la voix de Samantha Power. Aussitôt, le locuteur-journaliste s'efface par la manifestation des propos cités des deux instances E2 et E3 et instaure un dialogue virtuel entre ces deux voix contradictoires, respectivement celles des deux ambassadeurs russe et américaine.

De plus, à travers l'emploi du discours rapporté et des formules guillemetées, le locuteur-journaliste fonde un effacement énonciatif remarquable. Dans ce sens, « Il s'établit ainsi, entre discours citant et discours cité, malgré la frontière marquée du point et des guillemets, une continuité argumentative qui transforme clairement L1 en sur-énonciateur E1. »<sup>27</sup>.

D'emblée, cet effet d'effacement du sujet énonçant (le locuteur L1) sert de stratégie discursive inhérente à une hétérogénéité énonciative au sens propre, un phénomène polyphonique qui implique la coprésence de voix plurielles dans le même discours et qui sont censées s'exprimer et livrer des opinions permettant à l'éditorialiste de perfectionner son appareil énonciatif et dresser des propos subjectifs associés à ces instances manifestées (E2, E3) et qui n'explicitent aucune trace de la présence ou l'implication du locuteur-éditorialiste à son discours.

En gros, l'effacement énonciatif implique une alternance entre une objectivité apparente imposée et une subjectivité déguisée revendiquée par le locuteur-journaliste ; manifesté au travers d'indices énonciatifs, grammaticaux et marqueurs linguistiques propres à une posture de prise de distance apparente et une prise de position implicite. De ce point de vue, le locuteur-énonciateur *primaire* L1/E1a la posture de locuteur citant. Aussi, les citations et le discours rapporté sont inhérents à un locuteur-énonciateur E2/L2 qui a le statut d'un locuteur cité auquel les propos rapportés renvoient. Cet effet consolide le dispositif énonciatif de l'éditorial dans lequel le

journaliste est censé constituer deux positionnements ; l'un est relatif à un désengagement (prise de distance) issu d'une objectivité apparente et l'autre concerne un engagement (implication) lié à une subjectivité déguisée.

## **-CONCLUSION**

Pour conclure, l'effacement énonciatif offre à l'éditorialiste la possibilité de prendre distance de son dire pour conserver son positionnement énonciatif d'objectivité (conformément aux normes éthiques et déontologiques de la rédaction journalistique) en amenant la communauté des lecteurs à admettre ses propos et ses points de vue.

De ce point de vue, Orecchioni note l'effacement énonciatif du locuteur est un *effet d'objectivité* instauré au sein du discours. Réciproquement pour Vion, l'effacement énonciatif permet « au locuteur de construire son propos en relation avec d'autres opinions »<sup>28</sup>. Dans cette même perspective, Maingueneau évoque des *communautés de co-énonciateurs* manifestées dans l'énonciation qui permettent au locuteur de prendre distance de son dire.

D'une manière générale, l'effet d'effacement énonciatif permet à l'éditorialiste de livrer des points de vue subjectifs dans le but de perfectionner la visée persuasive et argumentative de son article. A ce titre, il lui arrive de coordonner ses propres propos avec ceux d'autres voix présentes dans son discours, à l'instar des : experts, hommes politiques, responsables, lecteurs, citoyen, ... etc. Par ce même fait, l'éditorialiste fait en sorte de constituer une attitude de « désobjectivisation » dans son article en mettant en œuvre des propos subjectifs déguisés. Il convient de dire ainsi que les procédés d'effacement énonciatif analysés sont essentiellement des marques de subjectivité implicite et déguisée de l'éditorialiste dans son discours. De fait, l'éditorial en tant qu'article journalistique du pôle énonciatif « information-commentaire » ou « implication-commentaire » se penche sur un effet de subjectivité implicite ou explicite remarquable.

*Grosso modo*, l'effacement énonciatif impacte sur la production et la mise en scène des points de vue du locuteur-journaliste et ceux

des co-énonciateurs, ce qui fait apparaître des postures énonciatives telles que : la co-énonciation, la sur-énonciation et la sous-énonciation dans l'appareil énonciatif. Fait remarquable, le locuteur met en œuvre « un appareil formel de l'effacement énonciatif »<sup>29</sup>.

### **- Notes de fin :**

- 
- 1- Charaudeau Patrick, (2006a), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », p. 32.
  - 2- (2006, p. 42)
  - 3- Vion Robert, (2007), « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », p. 211.
  - 4- Bakhtine Michael, (1978), « Esthétique et théorie du roman », p. 159.
  - 5- Chaput Louise, (2019), « Sur quelques marques de subjectivité dans le journalisme d'information politique de 1945 à 2015 au Québec », p. 153.
  - 6- Vion Robert, (2001), « "Effacement énonciatif" et stratégies discursives », p. 333.
  - 7- Rabatel, *op. Cit.*
  - 8- Rabatel Alain, (2004a), « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du Mort qu'il faut de Semprun », p. 58.
  - 9- *Ibid.*
  - 10- Vion Robert, (2001), « "Effacement énonciatif" et stratégies discursives », p. 334.
  - 11- Charaudeau Patrick, (1992), « Grammaire du sens et de l'expression », p. 650.
  - 12- Rabatel Alain, (2004b), « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », p. 4.
  - 13- Vion (2001), *op. Cit.*
  - 14- Charaudeau Patrick, (2006a), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », [en ligne] (consulté le 19/09 2023)
  - 15- Amossy Ruth & Koren Roselyne, (2004), « Argumentation et prise de position : pratiques discursives », p. 13.
  - 16- Haillet, Pierre Patrick, (2004), « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée », pp. 12-13.
  - 17- *Ibid.*
  - 18- Koren Roselyne, (1996), « Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme », p. 78.
  - 19- Vion, *op. Cit.*
  - 20- Montant Henri, (1994), « Grammaire et humeurs : l'écriture satirique », p. 13.

- 21- Rabatel Alain, (2004c), « Stratégies d'effacement énonciatif et posture de sur-énonciation dans le Dictionnaire philosophique de Comte-Sponville », p. 19.
- 22- Jandillou Jean François, (2010), « L'analyse textuelle », p. 93.
- 23- Beddek Boumendil Samia, (2016), « L'argumentation dans l'éditorial du Quotidien d'Oran : mise en scène persuasive entre dispositif matériel et scénographies énonciatives », p. 188.
- 24- Jandillou, *op. cit.*, p. 94.
- 25- Ats/Afp (09/03/2014), « Crise ukrainienne: Sarah Palin brandit l'arme nucléaire contre Poutine », <https://www.20min.ch/fr/story/sarah-palin-brandit-l-arme-nucleaire-contre-poutine-888207933673> Consulté le 15/12/2020
- 26- López Muñoz Juan Manuel, (2004), « Effacement énonciatif et co-construction de l'opinion dans les forums du journal Le Monde », p. 89.
- 27- Adam, Jean-Michel & Lugin Gilles, (2006), « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », [en ligne] consulté le 15/12/2022.
- 28- Vion, *op.cit.* p. 333.
- 29- A la suite des études d'Emile Benveniste sur la question d'appareil formel de l'énonciation, Robert Vion (2001) introduit l'appellation de cet acte d'énonciation qui correspond selon lui à un « appareil formel de l'effacement énonciatif ».

## - Références :

### 1. Livres :

- Amossy Ruth & Koren Roselyne, (2004), *Argumentation et prise de position : pratiques* discursives, Presses universitaires de Franche Comté, Besançon.
- Bakhtine Michael, (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard (collection "Bibliothèque des idées"), Paris.
- Charaudeau Patrick, (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette Education, Paris.
- Jandillou Jean François, (2010), *L'analyse textuelle*, Armand Colin Paris.
- Koren Roselyne, (1996), *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, L'Harmattan, Paris.
- Montant Henri, (1994), *Grammaire et humeurs : l'écriture satirique*, CEPJ, Paris.

### 2. Articles de Journal :

- Adam, Jean-Michel & Lugin Gilles, « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », *Semen*, n°22, (2006).



- Chaput Louise, « Sur quelques marques de subjectivité dans le journalisme d'information politique de 1945 à 2015 au Québec », *Mots, Les langages du politique*, n°119, pp. 151-168, (2019).
- Charaudeau Patrick, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n°22, pp. 31-43, (2006a).
- Charaudeau Patrick, « Énonciation et responsabilité dans les médias Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n°, (2006b).
- Haillet Pierre Patrick, « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée », *Langue Française*, n°142, pp. 7-16, (2004).
- López Muñoz Juan Manuel, « Effacement énonciatif et co-construction de l'opinion dans les forums du journal Le Monde », *Langages*, vol 4, n°156, pp. 79-95, (2004).
- Rabatel Alain, « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception », *Cahiers de Praxématique*, n°41, pp. 131-155, (2003).
- Rabatel Alain, « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du Mort qu'il faut de Semprun », *Semen*, n°17, (2004a).
- Rabatel Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, vol 4, n°156, pp. 3-17, (2004b).
- Rabatel Alain, « Stratégies d'effacement énonciatif et posture de sur-énonciation dans le Dictionnaire philosophique de Comte-Sponville », *Langages*, vol 4, n°156, pp. 18-33, (2004c).
- Vion Robert, « "Effacement énonciatif" et stratégies discursives », In M. & De Mattia, *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, pp. 331-354, (2001).
- Vion Robert, « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », *Estudos Lingüísticos*, vol 8, n°15, pp. 193-224, (2007).

### **3. Thèse :**

Beddek Boumendil Samia, *L'argumentation dans l'éditorial du Quotidien d'Oran : mise en scène persuasive entre dispositif matériel et scénographies énonciatives*, [Thèse de doctorat, Université d'Oran 2], (2016), Oran.

### **4. Site web :**

Ats/Afp (09/03/2014), *Crise ukrainienne: Sarah Palin brandit l'arme nucléaire contre Poutine*, <https://www.20min.ch/fr/story/sarah-palin-brandit-l-arme-nucleaire-contre-poutine-888207933673> Consulté le 15/12/2020 à 19h30mn